

Site des Étangs de l'Armagnac

Bloc-notes

- ↪ Permanence à la mairie de Manciet le **premier vendredi** de chaque mois de 9h30 à 12h00
- ↪ Retrouvez les actualités du site natura 2000 sur internet : **gers.n2000.fr**

N°13 - Juin 2016



Éditorial



L'équilibre entre agriculture et écologie est aujourd'hui une priorité que nous devons poursuivre pour mener à bien les actions de Natura 2000. L'équilibre dans le dialogue et la concertation ne signifie pas la rupture et la stigmatisation. Trop souvent on a voulu opposer l'agriculture à l'écologie, l'économie rurale à la protection de l'environnement. C'est au contraire une intelligente harmonie entre vie économique et protection de la nature qu'il faut mettre en place afin de rendre nos territoires d'Armagnac attractifs et incontournables.

Natura 2000 reste cependant un concept obscur et confidentiel, c'est pourquoi l'effort de communication engagé en 2010 s'est poursuivi par la suite et porte aujourd'hui ses fruits non négligeables pour une meilleur

leur visibilité et une lisibilité optimisée au service de l'environnement et de notre territoire.

L'aspect réglementaire de Natura 2000 est souvent difficilement appréhendé par les citoyens, même si le souci du respect de l'environnement est de plus en plus, et de mieux en mieux, partagé par tous. Notre patrimoine naturel mérite bien que nous engagions tous ensemble des actions éco-responsables devenues décisives pour l'avenir de notre Terre.

NATURA 2000 n'est qu'un outil parmi tant d'autres, mais ne négligeons pas ses atouts, au contraire faisons le prospérer dans notre intérêt et dans celui des générations futures.

Michel GABAS
Maire d'EAUZE
Conseiller Départemental
Président du Comité de Pilotage
du site NATURA 2000

La vie du site Natura 2000 en résumé et en chiffres

Côté contractualisation

Sur la période 2004 –2015



104 diagnostics réalisés



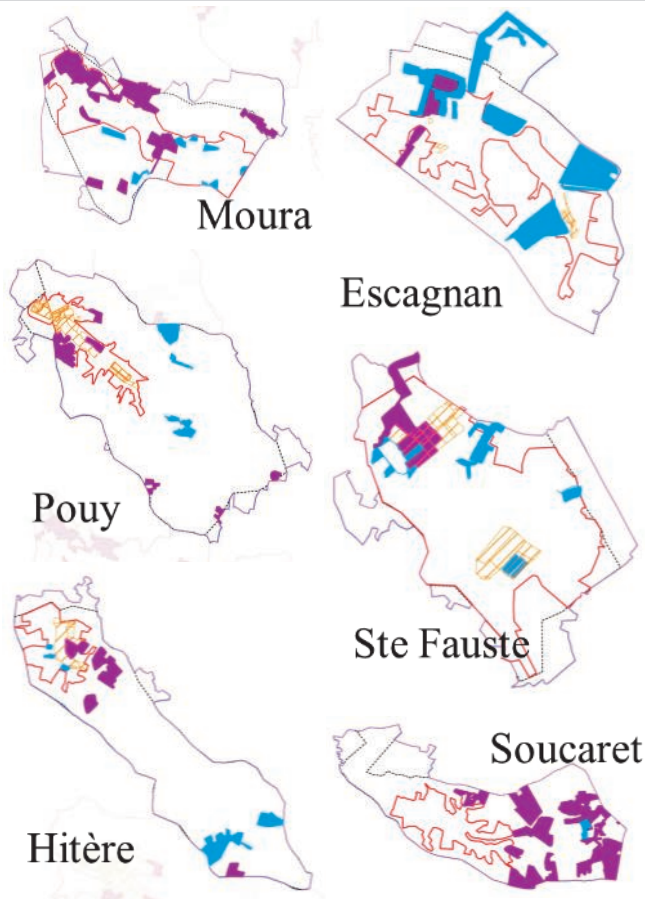
98 Engagements

13 contrats NATURA 2000
75 engagements MAE NATURA
10 chartes NATURA 2000



336 ha en contrats MAEC

102 ha dans le site Natura 2000
10 % du territoire du site N2000
27 % de la SAU du site N2000



Et en 2016 ?

La campagne MAEC 2016 vient de s'achever sur le site Natura 2000 des étangs de l'Armagnac :



16 Agriculteurs bénéficiaires

25 agriculteurs sur la campagne 2015-2016



33 MAEC signées



138 ha de cultures et prairies



200 000 €

Engagés en 2016 pour 5 ans

500 000 € sur la campagne 2015-2016



3,4 km de fossés



5 points d'eau

Les contrats hors agricoles

En sommeil depuis 2014, les contrats concernant les milieux non concernés par une activité agricole (parcelles forestières, étangs, prairies gérées par des particuliers ...) devraient retrouver un nouveau souffle.

Quelles surfaces ? Quelles actions ? Quels montants ? Comment faire ? Les réponses à ces questions devraient être connues en fin d'année 2016.

En attendant n'hésitez pas à contacter les animateurs du site Natura 2000 pour faire le point !

Etang du Moura, les travaux continuent

En 2015 le Conseil Départemental du Gers a lancé des travaux de réfection sur le site de l'étang du Moura. Cette année, les travaux entrent dans une deuxième phase.

La restauration du Moulin

Le partenariat avec le CAUE pour la restauration du moulin du Moura continue cette année. Après avoir rénové le premier quart du bâtiment en 2015, les stagiaires du CAUE ont attaqué les travaux sur le deuxième quart depuis le 28 avril avec l'atelier charpente. La moitié du moulin sera donc intégralement remise à neuf d'ici le 21 octobre.



Le moulin du Moura



Etang du Moura pendant les travaux

La remise en état du système hydraulique de l'étang

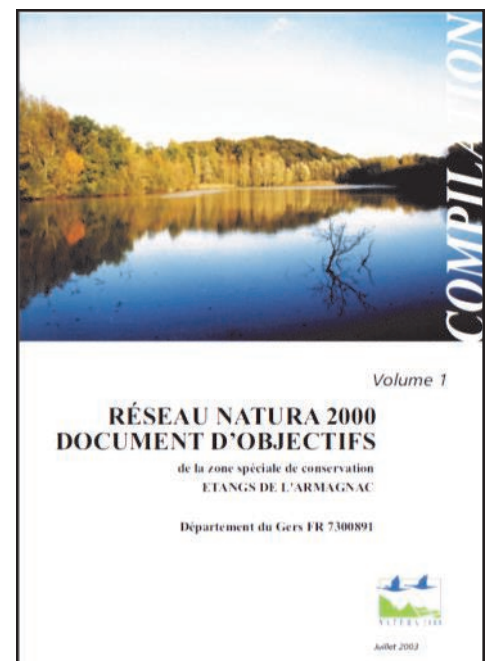
Le retard dans l'obtention des autorisations administratives et les nombreuses intempéries (fortes pluies et crues de janvier) n'ont pas permis de terminer les travaux dans les temps. Cependant la digue et l'ouvrage de prise d'eau pour alimenter l'étang ont pu être réalisés entièrement. Les travaux sur l'ouvrage de prise d'eau pour le moulin devraient avoir lieu entre la fin juin et début juillet.

Un nouveau document d'objectifs ?

Le document d'objectifs du site Natura 2000 a été validé le 2 juillet 2003, ce qui en fait un des premiers de la Région. Depuis 2003, le contenu des « DOCOB » a évolué et un modèle a été mis en place au niveau régional.

Le Document d'objectifs du site des étangs a donc entamé son « toilettage » par la réactualisation de la cartographie des habitats naturels en 2014, il devrait se poursuivre par l'actualisation des connaissances (les espèces présentes sur le site, les activités humaines ...) et la réflexion autour des actions de gestion.

À suivre ...



Les insectes des vieux arbres

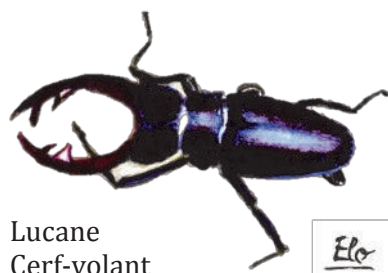
Dans les vieux chênes de l'Armagnac prospère une vie méconnue. Les larves de certains insectes coléoptères grandissent dans leur bois parfois pendant plusieurs années.

La larve du Grand capricorne, se développe en 3 ans sous l'écorce des chênes vivants. Ce sont les arbres de bordure, exposés au soleil qui sont les plus fréquentés. Ses galeries, creusées dans le bois dur et sous les écorces craquelées, peuvent ensuite être colonisées par d'autres espèces d'insectes ou servir de gîte à certaines chauves-souris.



Grand Capricorne

Elo



Lucane
Cerf-volant

Elo

La larve du spectaculaire Lucane Cerf-volant, le plus grand coléoptère d'Europe, vit dans les parties basses des troncs, dans les grosses racines des feuillus ou les souches des arbres coupés. Elle y demeure de 5 à 6 ans avant de former un adulte qui peut mesurer jusqu'à 10 cm.

Le Pique-prune est un gros coléoptère très discret qui occupe les cavités volumineuses et sèches à l'intérieur des gros arbres feuillus, chênes notamment. Son milieu de vie est le terreau végétal qui se constitue peu à peu à partir de la sciure se formant à l'intérieur de l'arbre. Cet insecte très rare en France et en Europe est toujours présent dans le Bas-Armagnac. C'est une bonne raison pour conserver les arbres centenaires des lisières, des parcs, des prairies et des alignements habités par l'espèce.



Pique-prune

Elo

Pour en savoir plus

Animation et Montage des dossiers

ADASEA du GERS

Maison de l'Agriculture,
Route de Mirande
BP 70161 32003 AUCH CEDEX
tel 05.62.61.79.50 - Mail : a032@adasea.net
Site internet : www.adasea32.fr
Et gers.n2000.fr
Contacts : Aurélie BELVEZE, Martin BALLOT



Animation et bulletin
Financés par :



Crédits photographiques : ADASEA 32
Crédits illustration : Eloïse Blazy

Services de l'État

DDT Direction Départementale des Territoires

1 place du Foirail
32009 AUCH CEDEX
Tel : 05 62 61 46 46
Contacts : Michel LANS, Viviane MAZUEL

DREAL Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Division Biodiversité
Cité Administrative - Bât G
Bd Armand Duportal
31074 TOULOUSE cedex
Tel : 05 61 58 50 00
Contact : Marc FILY

